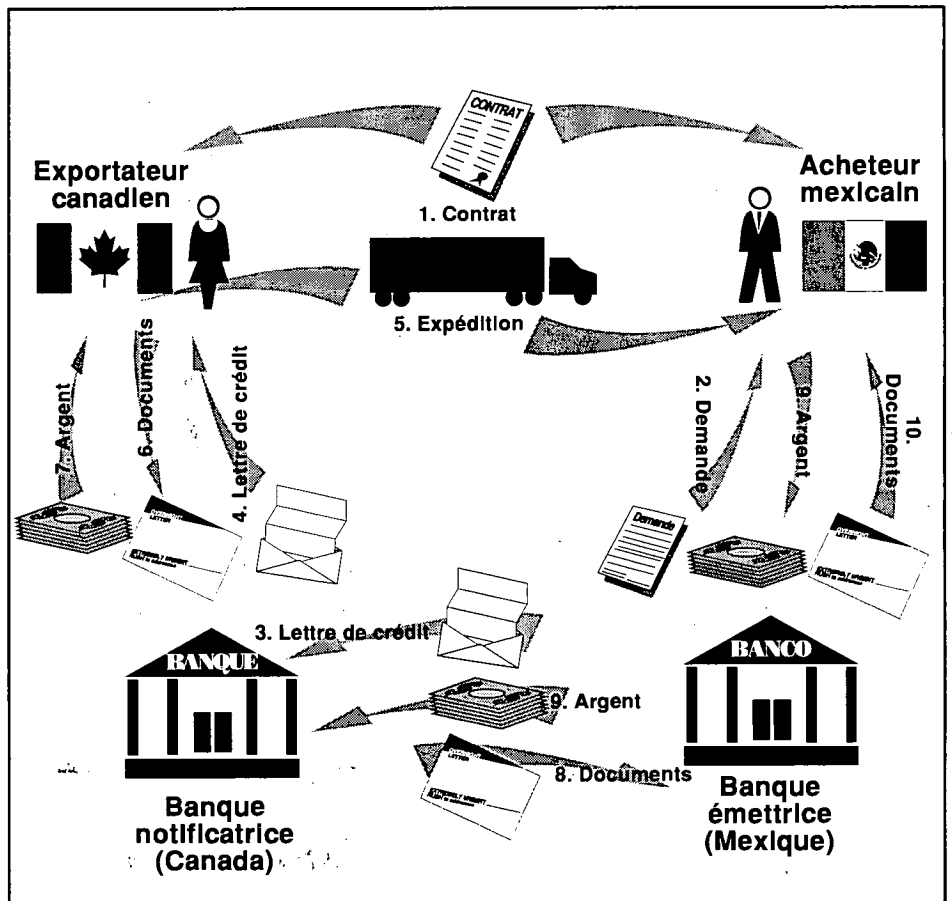


FIGURE 1.1
TRANSACTION CLASSIQUE AVEC LETTRE DE CRÉDIT



Tout d'abord, l'acheteur et l'exportateur conviennent des conditions de leur contrat (1). L'acheteur demande ensuite à sa banque une lettre de crédit en faveur de l'exportateur (2). Cette lettre précise quels documents devront être présentés pour garantir le paiement. La banque de l'acheteur accepte la demande, prépare la lettre de crédit et la transmet à la banque de l'exportateur (3). La banque de l'exportateur transmet la lettre de crédit à l'exportateur (4). L'exportateur expédie les marchandises (5) selon les conditions du contrat et présente les documents indiqués à la banque pour le paiement (6). La banque de l'exportateur vérifie la conformité des documents à ce qui est indiqué dans la lettre de crédit et peut ensuite émettre le paiement à l'exportateur (7) et transmettre les documents à la banque de l'acheteur (8). La banque de l'acheteur vérifie également la conformité des documents. Si elle est satisfaite, elle peut libérer les fonds à la banque de l'exportateur (9) et transmettre les documents d'expédition à l'importateur (10). Avec ces documents d'expédition, l'importateur peut prendre livraison des marchandises auprès du transporteur.

Quand il reçoit la lettre de crédit, l'exportateur doit vérifier soigneusement les points et les conditions de base. L'exportateur doit également estimer que le crédit est suffisant pour couvrir l'expédition et que tous les documents indiqués